



Suzanne Vatov – Organisation du traité d’interdiction complète des essais nucléaires (OTICE)

1. Quel a été ton parcours avant de postuler pour un JEA ?

Après avoir obtenu mon Master 2 en droit international public à l’Université Panthéon-Assas (Paris 2), j’ai effectué un stage au bureau des Nations Unies de Vienne, en Autriche. Le travail en organisation internationale et la vie viennoise m’ont beaucoup plu et j’ai pu prolonger l’expérience en tant que consultante au sein de la même équipe. J’ai commencé à développer un intérêt particulier pour les questions nucléaires à Vienne, siège de l’Agence internationale de l’énergie atomique (AIEA). A l’issue de mon expérience à l’ONU, j’ai rejoint l’AIEA afin de me dédier à la gestion de projets dans le domaine de la sûreté nucléaire.

2. Comment as-tu eu connaissance du programme JEA et qu’est-ce qui t’a poussé à postuler ?

Ce sont de jeunes experts associés très enthousiastes en poste à Vienne qui m’ont parlé du programme et m’ont suggéré d’y postuler. Après une recherche sur le site de la Délégation aux fonctionnaires internationaux, rattachée au Ministère des Affaires étrangères, j’ai pu constater par moi-même que le programme possédait de nombreuses qualités. En 2016, un poste de juriste à l’Organisation du traité d’interdiction complète des essais nucléaires (OTICE) a été publié et, comme je souhaitais acquérir une expérience dans le domaine de la non-prolifération, je me suis portée candidate.



3. Décris-nous ton quotidien et tes fonctions et son évolution depuis ton arrivée à Vienne

L'OTICE est une organisation qui a vocation à détecter les essais nucléaires où qu'ils soient menés sur la planète et quelle que soit la manière dont ils sont effectués. Cette prouesse scientifique et technique est rendue possible grâce à un système de surveillance de plus de 300 stations réparties dans 89 pays du globe. Mon rôle au sein du service juridique consiste à répondre aux questions des Etats membres relatives à l'interprétation des stipulations du traité, et à fournir un appui juridique au Secrétariat pour la conclusion d'accords et de contrats avec les partenaires publics et privés de l'OTICE.

4. Que comptes-tu faire à l'issue de cette expérience ?

Ce que je fais actuellement à l'OTICE me passionne et me permet de traiter des sujets à la fois juridiques et en lien avec le nucléaire. Je souhaiterais continuer à m'investir dans cette voie et poursuivre ma mission dans ces domaines. Le programme JEA est une expérience très enrichissante que je recommande vivement puisqu'elle offre la chance de découvrir le monde des organisations internationales et de consolider son expérience à l'international.

#PortraitDeJEA